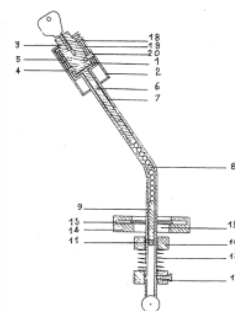




Levier de vitesse antivol pour véhicule automobile

Jean Paul Koenig / 23 janvier 1987



Cette invention concerne les dispositifs antivol pour véhicules automobiles équipées d'un levier de vitesse.

1 Le problème

L'invention de ce levier de vitesse antivol est née suite à une sortie en voiture avec ma femme à qui j'ai dit vouloir rendre le levier de vitesse antivol. Ma femme m'a encouragé dans ce projet.

En 1987, 800 véhicules étaient volés chaque jour soit la production d'une chaîne de fabrication de l'industrie automobile.

(En 2016 c'est 835 véhicules volés par jour malgré tous les systèmes antivol).

2 La solution

J'avais donc choisi comme solution de rendre le levier de vitesse antivol.

J'ai réalisé plusieurs prototypes (environ 10) Il fallait en effet que cela marche dans toutes les positions du levier.

Ces prototypes étant antérieurs au dépôt de brevet je faisais faire les pièces par différents artisans afin de garder le secret de ma solution.

3 Brevet et Commercialisation

Demande de brevet.

Parution dans une rubrique spécialisée en innovation de l'INPI.

Parution dans les DNA qui a déclenché un passage sur FR3.

Toutes les grandes marques automobiles du monde m'ont contacté : Mercedes, Général motors, Peugeot, Renault, volkswagen

Rencontre Mercedes et courriers avec les autres firmes.

Au bout de 5 ans j'ai abandonné le projet comprenant que les industriels voulaient me copier et non pas acheter ma solution.

4 Les enseignements à retenir de cette aventure

Faire :

- La recherche d'antériorité doit être la plus parfaite possible afin d'être sûr d'avancer dans la bonne direction.
- Construire autant de prototypes que nécessaire. C'est parfois 30 prototypes qui seront utiles. C'est seulement quand le dernier prototype fonctionne à 100% que l'on dépose le brevet, pas avant.
- Procéder à une bonne étude de marché et de rentabilité du produit imaginé, sur internet par exemple. Si nécessaire on confiera cette étude à un professionnel.

Ne pas faire :

- Contacter un partenaire (industriel) avant que tout ne soit correctement ficelé. C'est-à-dire un proto parfait et une demande de brevet déposé.
- Donner toutes les informations au partenaire approché. Rentrer dans les détails. Garder un minimum de secret.
- Se lancer sans avoir l'aval de personnes compétentes comme celle que l'on trouve à l'AIA.
- Dépenser trop d'argent (un brevet français ouvre déjà un beau marché !)
- Avoir trop tôt l'appât du gain.

5 Les liens

Lien vers ma demande de brevet, cliquer : [ICI](#)

Article du journal DNA 27 février 1987 :

Inventions

Un levier de vitesse antivol conçu par M. J.-P. Koenig, de Dachstein

« C'est tout simple. Il suffisait d'y penser ». Voilà ce que l'on dit généralement après-coup, lorsqu'une invention astucieuse vient d'être connue. C'est le cas du levier de vitesse antivol que vient de mettre au point Jean-Paul Koenig de Dachstein. Un système dont il garantit la parfaite efficacité et qui devrait décourager le plus obstiné des voleurs de voitures.

L'idée de bloquer le levier de vitesse avec une serrure de sécurité tombe sous le sens, à y regarder de près. « Je cherchais depuis un bon moment un moyen sûr pour empêcher les vols de voitures » dit Jean-Paul Koenig. « J'avais pensé d'abord à un système de blocage du frein à main. Mais on aurait pu le neutraliser en coupant le câble ».

Immobiliser le levier de vitesse est autrement plus

efficace. M. Koenig qui est technicien en bâtiment de profession et bricoleur né, s'est donc mis au travail. Il a lui-même conçu et réalisé les plans tout comme il a usiné les diverses pièces qui composent le prototype du système antivol. Pour schématiser, disons qu'il comporte une serrure incorporée dans la tête du levier de vitesse qu'il soit coudé ou droit.

Un tour de clé et tout passage de vitesse devient aussitôt impossible. Le système peut s'adapter aussi bien sur une boîte de vitesse mécanique ou automatique.

Et il est conçu de telle manière que le verrouillage peut s'effectuer avec une vitesse engagée, comme il arrive quand on s'arrête en côte ou lorsque le frein à main fonctionne mal. Et pour corser le tout, M. Koenig affirme que même frac-

turé, le dispositif de sécurité reste bloqué ! Il a d'ailleurs imaginé aussi une sécurité supplémentaire en prévoyant une serrure sur la base du levier de vitesse, fonctionnant seule ou en parallèle avec celle incorporée dans la tête du levier de vitesse. Souvent deux précautions valent mieux qu'une !

Un brevet

M. Koenig a fait breveter son invention par l'Institut national de la propriété industrielle et va également déposer une demande internationale (PCT) pour protéger son levier de vitesse antivol. Il a reçu l'autorisation d'en publier les données techniques par le ministère du Redéploiement industriel et du commerce extérieur. Maintenant il entre dans la phase de la commercialisation de son brevet. « J'invente, je

ne fabrique pas » dit-il, en espérant que son procédé intéressera les constructeurs automobiles. M. Koenig estime, en effet, que ce levier pourrait être posé à l'usine sur toutes les nouvelles voitures, d'autant plus que le coût en est minime, pour un résultat garanti.

Pour faire échec aux voleurs de voiture, les systèmes ne manquent pas. Les uns verrouillent le volant avec une grosse chaîne, d'autres suggèrent d'emporter le volant tout simplement en sortant de voiture, d'autres encore font tatouer le pare-brise. Et l'on en passe. Le levier de vitesse antivol qui s'ajoute aux coupe-circuits, aux sirènes d'alarme et autres gadgets électroniques, est certainement un moyen de dissuasion auquel il suffisait de penser...

Cl. Marck



(Photo DNA)

Vendredi 27 février 1987

